

## Rapport annuel du conseil d'établissement de la Polyvalente de St-Georges 2018-2019

Le conseil d'établissement, formé de dix-huit personnes, a tenu 6 séances régulières. Plusieurs sujets ont été soumis à l'attention du CE, autant pour la consultation, l'adoption, l'approbation ou tout simplement pour l'information.

### PROJET ÉDUCATIF ET PLAN DE RÉUSSITE

D'abord, trois valeurs guident nos démarches du projet éducatif qui a été adopté: le **respect**, la **réussite** et la **sécurité**. Nous souhaitons que ces valeurs soient partagées et transmises aux élèves par tous les membres de l'équipe-école.

Les orientations du projet éducatif 2015-2018 sont les suivantes :

- favoriser la réussite scolaire des élèves;
- favoriser le développement de saines habitudes de vie;
- favoriser la persévérance scolaire.

Le plan de réussite 2018-2019 et les moyens mis en place ont été approuvés. Les moyens touchent essentiellement trois aspects :

- l'augmentation des taux de réussite en français, en mathématique et les taux de diplomation;
- la diminution des manifestations de violence verbale chez les élèves;
- la diminution du taux de décrochage des élèves de moins de 16 ans.

### ACTIVITÉS MODIFIANT L'HORAIRE / CAMPAGNES DE FINANCEMENT / AUTRES ACTIVITÉS

Le conseil d'établissement a approuvé plusieurs activités pour les élèves selon les niveaux scolaires, entre autres :

- activités sportives, culturelles et sociales, par niveau ou pour toute l'école ;
- visites de centres de formation professionnelle et de CEGEP ;
- activités thématiques du conseil des élèves (la rentrée, l'Halloween, Noël, le temps des sucres, etc.) ;
- participation au gala de l'excellence;
- voyages étudiants...

Le conseil a approuvé les différentes campagnes de financement, dont la vente de pain pour la campagne annuelle du conseil des élèves. La campagne d'agrumes a été délaissée après 23 ans.

Le conseil a été consulté ou informé de divers aspects.

#### **AUTRES APPROBATIONS**

Le conseil d'établissement a approuvé les contenus liés aux sujets suivants :

- programme d'établissement et demande de dérogation;
- programme des services complémentaires;
- politique de frais chargés aux parents;
- budget initial et budget révisé;
- plan de lutte contre la violence.

#### **CLIMAT DE L'ÉCOLE**

Plusieurs facteurs contribuent au bon climat de l'école. Mentionnons, entre autres, l'ouverture aux changements et l'implication du personnel, de même que la réelle préoccupation des besoins de la communauté dont fait preuve l'équipe de direction, dans le respect des ressources disponibles.

#### **REMERCIEMENTS**

Nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, ont à coeur la réussite de nos enfants et qui y contribuent de façon significative.



Monsieur Yves Thibault, président  
Septembre 2018



Monsieur Michel Gagnon, directeur  
Septembre 2018